



**PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR
DE LA LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES de RUGBY**

Le Comité Directeur de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby s'est réuni :

**Le samedi 26 janvier 2019
De 9 h 30 à 12 h 00
au Siège Administratif de la Ligue AuRA
situé
380, Rue des Frères Voisin
ZAC du Chapotin
69 970 CHAPONNAY**

Présents :

Membres Elus du Comité Directeur :

Patrick CELMA, Patrick CARRE, Gérard AMBLARD, Lydie BONNET, Paul MURGIER, Robert ROUVEURE, Gérard BERTIN, Claude CAMPAGNE, Jacques FIOL, Jean-Claude BRUN, Patrick CRAIGHERO, Pierre GRANGE, Alice BURTIN, Nicole MESSERLI, Murielle MINOT, Gérard FAGUER, Michel LEVENT, Marc LAVIALLE, Viviane BERODIER, Catherine MUNOZ, Jean-Pierre CHANEL, Virginie GAY, Philippe CHAROUSSET, Véronique CROS, Marc DUVAL

Représentants des Comités Départementaux :

CD 15 : Jean BESSIERE
CD 26 : Jean-Thomas POLETTI
CD 43 : Christophe URBAIN TROUVE
CD 01 : Pierre PAOLI
CD 38 : Christian NIER
CD 42 : Patrick BANIZETTE
CD 63 : Louis GUIONY
CD 03 : André CORRIEZ
CE 73 : Denis PEGAZ
CD 74 : Thierry TONNELIER

Invités du Comité Directeur :

Jérôme GARDON, Alain CECCON, Gilles CASSAGNE, Jean-Pierre VAISSIERE (UCRAF), David PRAZ, Raphaël GOURJUX, Jean-Pierre CHORDA, Christian DULLIN, Alain KOCH

Excusés ou absents :**Membres Elus du Comité Directeur :**

Denis GRILLOT, Jacques BELLATON, Eric BIARD, Julien BONNAIRE, Olivier CAPEL, Gilles CHAPELLE, Agnès GRIGIS, Christian MARTIN, Eric MERAND, Robert NATALI, Philippe NIOGRET, Nadège VEAU

Représentants des Comités Départementaux excusés :

CD 69 : Daniel DEZE

CD 07 : Patrick ALMERAS

Invités excusés :

Laurent BOURDUGE, Jean Pierre CLERC, Fabrice TRES

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 9 heures 35.

1. Ouverture du Comité Directeur :

Le Sixième Comité Directeur de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby est ouvert à 9 h 35, par le Président Patrick CELMA.

Le Président remercie les personnes présentes, de leur participation à ce Comité Directeur, et présente ses vœux.

Il remercie également Mr DULLIN de sa présence

2. Point sur le séminaire du Bureau Directeur du 19 janvier

Ce séminaire encadré s'est déroulé samedi dernier. Il s'agissait de renforcer la cohésion du groupe. Les organigrammes ont été revus et Alain CECCON, bien que restant conseiller du Président et Responsable des Officiels de Match. Il n'apparaîtra plus sur l'organigramme de la Ligue et sera en relation directe avec le Président.

Une version plus nette des organigrammes sera transmise prochainement.

3. Approbation du Compte-Rendu du dernier Comité Directeur :

Le compte-rendu du dernier Comité Directeur le 1^{er} décembre 2018 est adopté à l'unanimité.

4. Point sur les officiels de matchs :**Alain CECCON :**

Sont présents et vont intervenir : Jean Pierre CHORDA (chargé des Officiels de match auprès d'Alain CECCON), Patrick CRAIGHERO (désignation des arbitres, représentant de la Ligue à la DNA), Fabrice HAND (contrôleur de gestion), Alain RONGIER (chargé des Représentants Fédéraux auprès d'Alain CECCON).

Un autre point sera fait un juin, afin que chacun connaisse la situation des officiels de match.

La boîte mail des officiels de match fonctionne régulièrement, et l'engagement du délai de réponse de 48h est effectif.

Il ne faut pas hésiter à poser ses questions sur l'arbitrage, via la boîte mail, afin de ne pas alourdir les Comités Directeurs.

Tous les 3 mois, une réunion est organisée avec les Commissions Régaliennes, afin de vérifier que tout se passe de façon réglementaire.

Il est fait état des analyses sur les rapports transmis manquant de cohérence. Aujourd'hui, les arbitres et les représentants fédéraux travaillent en binôme. L'objectif est d'atteindre 500 arbitres et 150 R.F.

La question est de savoir combien d'arbitres arbitrent réellement. La mission de Patrick BEURIOT est de rencontrer progressivement les 287 clubs de la Ligue et de voir les arbitres de ces clubs, (organisation de détection, analyse des situations, recherche de jeunes arbitres).

Aujourd'hui, 12 nouveaux arbitres ont été enregistrés.

Le Délégué de l'Arbitrage (Patrick BEURIOT) et les Représentants des féminines, travaillent également sur le sujet du rugby féminin (aujourd'hui il n'y a qu'une quinzaine d'arbitres femmes, l'objectif est de parvenir entre 40 et 50 arbitres femmes (contre plus de 90 en Occitanie).

Un mail sera envoyé prochainement aux élus, aux présidents de C.D. et aux clubs afin de recenser les avis recueillis au bord des terrains, afin de s'adapter pour la saison prochaine (plus d'arbitres, moins de déplacements, donc moins de frais pour les clubs)

JP CHORDA et P. CRAIGHERO :

Le projet : détecter, recruter, former et fidéliser

L'organisation :

- Les zones géographiques (3 zones) : Ouest (Auvergne + une partie de la Loire), Est (le Lyonnais et une partie des Alpes), le Sud (Drôme Ardèche et une grosse partie de l'Isère). Le but étant que n'importe quel arbitre ne parcoure pas plus de 50 kms entre son domicile et le lieu des réunions techniques auxquelles il est rattaché.
- Les pôles de compétences : les formations, les R.F.
- Les spécificités : un secrétaire (en coordination avec le Secrétaire Général de la Ligue), un contrôleur de gestion, un chargé de partenariat + un guichet unique (la boîte mail unique d'où sont traités les mails et réponses sous 48 h maximum)

Le bilan à mi saison :

- Sur la détection / recrutement : 11 départements ont déjà été visités par le DAL, plusieurs dizaines de clubs visités. Concours découverte de l'arbitrage sur l'ensemble de la Ligue en février (finale nationale organisée par la FFR)
- Sur la formation : 3 responsables de zone + 1 responsable par secteur + 1 responsable coaching (réunion de formation aux examens...).
Aujourd'hui, 11 nouveaux arbitres rejoignent le staff fédéral.
- Sur les désignations : découpage aussi en 3 zones. 3 désignateurs (ex Lyonnais, Auvergne, Drôme Ardèche). Suivi supervision : 3 responsables également. Il y a les désignations Ligue et les désignations F.F.R., donc pas les mêmes obligations. Aujourd'hui, il y a eu 4 000 désignations d'arbitres depuis septembre, sachant que sur la Ligue on en est à plus de 2 600. Quelques difficultés sur les désignations des matchs réserves (PH et Séries, seuls 30 % des matchs ont été joués). Il faut s'améliorer pour la suite : interface entre les 3 zones tout en gardant le critère kilométrique.
- Nombre d'arbitres inscrits au 15/01/18 : 449, au 24/01/19 : 443, au 30/06/18 : 467. Attention sur les 467 il y a 30 % d'arbitres qui n'avaient fait aucun match, et 119 qui avaient fait moins de 4 matchs.

- Le but clair pour fin de 2020 est d'avoir 500 arbitres **actifs** et moins de 10 % qui feront 4 matchs ou moins. C'est le seul moyen de réduire les frais pour les clubs.
- Il est vrai qu'au 30/09/18 il manquait 100 arbitres, mais cela est récurrent tous les ans et provient essentiellement des retards administratifs (relances faites aux clubs pour réactiver les licences rapidement).
- Les difficultés : fusionner des territoires, des arbitres et des méthodes différentes a été laborieux
- Axes de progrès : les clubs s'investissent de plus en plus dans la détection. Le travail de cohérence des zones et des personnes se met en place petit à petit (travail déjà bien avancé). 60 personnes travaillent non-stop pour améliorer les choses.

Fabrice HAND : il travaille avec Alain RONGIER, David PRAZ et Thomas BACONNIER. Il recense toutes les notes de frais des R.F. et des arbitres, les vérifie et les fait valider par le Trésorier de la Ligue. A ce jour le budget est équilibré.

G. AMBLARD : il précise que maintenant, tout fonctionne bien sur plan de la gestion

Claude CAMPAGNE : il suggère que les Présidents de C.D. soient avertis de la venue de Patrick BEURIOT dans l'un de leur club.

A. CECCON : c'est dans les prérogatives et le contrat de mission : un mail d'information est systématiquement envoyé aux C.D. Il y a eu un oubli qui sera rectifié.

Alain CECCON : pourquoi un contrôleur de gestion ? En cas de contrôle, il y a des valeurs, un respect des budgets prévus et un fonctionnement. Tout doit être régulier. Pour chaque projet d'achat, il faut 3 signatures de validation. Aujourd'hui, toutes les fiches de frais sont vérifiées minutieusement.

Alain RONGIER : Représentants fédéraux : revalorisation des R.F.

Pôles formation, recrutement, supervision / suivi, désignation R.F.3

Objectif pour fin 2019 : 150 R.F. (contre 110 maintenant).

34 nouveaux R.F. depuis septembre 2018.

4 sessions de formations de mise à niveau sur l'ensemble de la Ligue

2 réunions rassemblant la totalité des R.F.

Travail en étroite collaboration avec le corps arbitral = échanges judicieux et constructifs

Bilan du 1^{er} trimestre : à ce jour, 89 % des rapports sont revenus (673 matchs).

Principes : représenter la F.F.R., la Ligue / Garder à l'esprit l'importance d'apporter de la crédibilité.

P. CARRE : en début de saison, 2 grosses inquiétudes : mise en place des Epreuves et mise en place des officiels de matchs. Pour les Epreuves, l'organisation a été favorablement validée par les clubs. Pour les Officiels de match, le fonctionnement s'est mis en place rapidement. Les R.F. sont placés statutairement sous la responsabilité du Secrétaire Général. Regrouper dans une même Commission les arbitres et R.F. est un choix unique en France. Le fonctionnement et le suivi des R.F. ont beaucoup évolué par rapport à ce qui se faisait dans les anciens Comités Territoriaux. Un suivi régulier et des formations par Secteurs ont été mis en place, ce qui se traduit par l'arrivée de nombreux nouveaux R.F. Ces nouveaux R.F. interviennent sur des matchs de jeunes, des matchs de Séries. L'idéal serait de désigner des R.F. sur tous les matchs de Jeunes. Une évaluation avec fiches individuelles a été mise en place. Patrick Carré confirme que cette Commission effectue un travail conséquent, et en remercie tous les acteurs .

Question posée sur la fidélisation par P. PAOLI : que fait la commission pour la fidélisation ?

CECCON : en effet, il y a un problème dans l'Ain où on constate une chute de l'effectif des arbitres. Il ne faudrait pas que les arbitres deviennent tous R.F. Il y a plusieurs moyens de s'investir. La question essentielle est de savoir pourquoi les arbitres quittent leurs fonctions. Ainsi, la Commission pourra officiellement, dès la saison prochaine, mettre en place des travaux ciblés pour réorienter, aider ces arbitres. Le projet relatif à la fidélisation sera officiellement présenté lors du prochain bilan, car le travail est en cours.

C. NIER : le message de la F.F.R. est clair : arbitres et R.F. doivent travailler main dans la main. La formation est donc importante tout comme l'évaluation des R.F. On constate que cela se met en place dans toutes les Ligues avec succès, et qu'il y a une bonne participation. Félicitations à tous les responsables de cette commission pour leur travail.

C. DULLIN : aujourd'hui au niveau de la F.F.R., une inquiétude persiste sur la situation de l'arbitrage en AuRA.

Raison : le nombre de matchs qui devraient être arbitrés mais qui ne le sont pas (en AuRA il est de 17%).

Le premier service à rendre aux clubs c'est de permettre que tous les matchs soient arbitrés.

Une alerte avait été émise lors de l'A.G. de l'Ardèche où il était annoncé un manque de 100 arbitres. L'inquiétude de la F.F.R. est la même que celle de la DNA. Le projet de la commission AuRA est intéressant, même si l'élément essentiel n'est pas la maîtrise des coûts, mais le nombre de matchs non arbitrés.

Aujourd'hui, entre AuRA, Nouvelle Aquitaine et Occitanie, nous avons un trop grand nombre de matchs non arbitrés. Il faut que cela devienne l'objectif premier. On ne peut pas avoir dans l'arbitrage en France 13 projets différents (1 par Ligue). Il faut 1 projet commun : celui de la DNA, avec prise en compte des réalités régionales.

Même si au début il y avait des réserves sur le mixage entre arbitres et R.F., force est de reconnaître que notre exemple est positif.

Il est rappelé que la notion de projet dans les Ligues ne doit pas se dissocier du processus de la Direction Nationale. Les Ligues, avec une part d'autonomie, doivent se reconnaître dans ce projet de l'arbitrage. Il faut maintenir la notion d'alerte sur le nombre de matchs non encore arbitrés.

Il faut se poser les bonnes questions sur le potentiel d'arbitrage de départ. Il faut avoir des R.F. auxquels on n'accorde aucune tolérance en termes d'erreur et d'action.

Donc les notions de formation et de mission sont très importantes.

Ce travail de base est fastidieux mais nécessaire. Les R.F. ne doivent pas sortir de leur rôle. La Fédération a choisi de fidéliser les R.F. (blazer, invitations sur les matchs internationaux...).

Le Représentant Fédéral doit être investi dans une mission importante : la gestion des bancs de touches. Mais cela n'est pas simple. Il faut être autoritaire, connaître parfaitement le règlement, et être diplomate.

Avec Rugby Europe, on devrait pouvoir désigner prochainement des R.F. sur des matchs européens. Il faut développer au maximum la formation. Le travail en AuRA va dans le bon sens et progresse bien.

A.CECCON : se charge de répondre quand un club ne respecte pas son quota d'arbitres, et que son Président appelle pour demander des explications sur l'absence d'arbitres en réserves. Il existe un problème, quand le club voisin, qui est en fédérale, n'a pas fourni son quota d'arbitres, mais est réputé prioritaire par la F.F.R. : Comment faut-il faire ?

C. DULLIN : la F.F.R. savait que ces travaux ne seraient pas simples sur certaines Ligues notamment en Ligue AuRA, du fait de la fusion de deux régions (Auvergne et Rhône Alpes). Dans un souci d'aide aux Ligues, chacun à la F.F.R. s'est fixé un tableau de bord pour le travail à mener. Pour moi, c'est le nombre de matchs non arbitrés qui est important.

Attention, si on suit la logique d'Alain CECCON, dans un proche avenir, on n'arbitrera plus ni les Alamercery ni les Crabos. Aujourd'hui, les clubs professionnels ne fournissent pas d'arbitres.

(Ils ont trouvé comment contourner les règlements, c'est-à-dire fait venir les arbitres, et les licencier). Il n'y a plus d'amende ni de point de pénalisation en cas de non fourniture d'arbitre. Il n'y a plus de nombre de matchs imposés individuellement aux arbitres. Maintenant, tout est comptabilisé par club. Et des alertes sont envoyées suffisamment à l'avance pour que les clubs ne soient pas pénalisés.

P. CRAIGHERO : attention, les pourcentages donnés sont des chiffres bruts tirés d'Ovale, qui prennent en compte les matchs déclarés Forfait. En réalité, nous sommes à moins de 10 % et non pas 17%.

A.CECCON : il n'y aura plus de match sans arbitres car dès la fin de saison, le système sera mis en place.

5. Rugby Social Club – Club Ligue AuRA : (Denis PEGAZ)

Denis PEGAZ regrette la longueur de l'intervention sur l'arbitrage et demande le respect des durées d'intervention lors des Comités Directeurs.

Il rappelle l'organisation du Séminaire F.F.R. sur la cohésion sociale les 1^{er} et 2 février 2019 à Lyon.

Projet « Rugby Social Club – Ensemble pour un rugby éducatif ».

En collaboration avec Jérôme GARDON.

Séminaire cohésion sociale décentralisé de la F.F.R. vendredi et samedi prochain.

Ce projet s'adresse aux clubs et aux C.D. Il concerne la cohésion sociale et le handicap. Il s'adresse à des enfants, des adolescents et/ou des adultes, dans l'objectif de développer chez eux des compétences de savoir-être (émotions, confiance en soi, discernement....) et de vivre ensemble (empathie, écoute des autres, solidarité...). Le projet doit être innovant et créatif. Il s'inscrit dans la durée et peut être répliqué dans le temps.

Les projets éligibles pour la saison prochaine doivent se concentrer au sens large pour développer des actions innovantes visant à promouvoir une vision citoyenne du rugby ; ou rappeler l'éthique et les valeurs de notre sport, lutter contre les incivilités et les violences qui envahissent les terrains, mais également les mains courantes et les tribunes.

Pour la mise en place de ces projets, la Ligue AuRA finance à hauteur de 10 000 € (6 clubs seront récompensés à hauteur de 1 000 € avec un bonus de 1 000 € sur le projet lauréat, et 3 C.D. à hauteur de 1 000 €). Pour postuler : conditions et dossiers sur le site la Ligue.

Date limite le 30 avril 2019.

Une volonté d'apporter aux clubs, C.D. et Ligues, des réponses à des problématiques sociales et éducatives. : transposer les valeurs du rugby à la vie en société, réveiller ou susciter des espérances collectives, accompagner la structuration des clubs. Ce service des éducateurs / entraîneurs comme relais, formés à une philosophie du vivre ensemble (formation, ETR, ETD...).

Pour cela, il est important d'aller au-delà d'une approche empirique ou d'une culture de l'action. Il faut situer le projet au sein d'un réseau d'acteurs complémentaires.

Les missions de cette Commission : développer des actions innovantes visant à promouvoir une vision citoyenne du rugby ; rappeler les vertus éducatives de ce sport ; encourager l'innovation sociale, l'économie sociale et solidaire ainsi que l'intégration du développement durable dans le rugby ; ramener une égalité des chances et de la mixité.

Pour cela, appels à des projets annuels, fiches pratiques, kits, posters....

Un projet d'interventions dans les prisons est également en cours de préparation.

C. DULLIN : la cohésion sociale n'a jamais fonctionné aussi bien à la Fédération. Le Ministère des Sports a proposé d'intégrer, au sein de la F.F.R., le rugby handicap et le sport adapté.

Quand les accords seront signés, une Commission sera créée sur ces domaines.

Il rappelle que 8 Ligues sur 13 travaillent dans le domaine carcéral.

C. CAMPAGNE signale que le C.D.26 est engagé dans des actions à la prison de Valence.

D. PEGAZ : Le projet a traîné pendant 3 mois. Mais la cause en est connue (soucis de santé du secrétaire de la cohésion sociale). Maintenant les Services fonctionnent à nouveau.

Denis PEGAZ sera présent au séminaire de la semaine prochaine à Lyon. Il demande que la Ligue prenne en charge l'apéritif de ce séminaire (600 €).

P. PAOLI : nous n'entendons plus parler du Rugby City Tour. Est-il maintenu ?

C. DULLIN confirme que cette action City Tour est maintenue, intégrée dans un projet global Cohésion Sociale F.F.R.

C. DULLIN :

La F.F.R. versait à l'UNSS entre 300 000 et 400 000 €. L'année dernière, la F.F.R. a demandé des justificatifs d'actions à l'UNSS qui n'a pu en rendre compte que sur 260 000 €. Aujourd'hui, la convention a été revue et va être signée très prochainement (l'UNSS a changé de président).

La F.F.R. a rejeté un certain nombre de partenaires fantômes qui recevaient de l'argent mais qui ne menaient pas d'actions. Aujourd'hui, les actions sont remises en route. Il en est de même avec l'USEP qui voulait les aides financières mais ne voulait pas en rendre compte. Une discussion a été menée ; une convention a été établie avec un critère écrit : un suivi des actions USEP devra être fait par les Présidents des C.D.

(nota bene : l'USEP dans les écoles primaires représente 29 % de participants).

Sport universitaire : la convention est enfin finalisée et va être signée (l'Equipe de France Universitaire ne dépend pas de la F.F.R. mais de la F.F.S.U.). Les moyens financiers sont, par contre, redéployés sur le développement du rugby féminin et le développement du rugby universitaire.

6. Projet sportif de la Ligue :

J. GARDON fait le point de synchronisation sur le projet sportif avec nos quelques spécificités propres à la région. Il présente et commente différentes diapositives.

Il reprend les éléments du projet fédéral qui constitue l'outil de travail de tous les Cadres sportifs.

Vision partagée : tous les acteurs du projet doivent construire la cathédrale du rugby français, et construire le club du 21^e siècle.

L'objectif est de fournir la meilleure formation du monde dans 10 ou 15 ans.

Il y a des zones de turbulences importantes, et une tourmente médiatique ; mais il faut faire face et avancer ensemble, travailler en mode projet. N'oublions pas qu'un projet évolue en permanence.

Il faut impulser, accompagner et être solidaires.

L'objectif est d'essayer de travailler dans un écosystème où tout va bien.

Il faut rendre les clubs plus forts, travailler en coopération et non pas en rivalité.

La Ligue AuRA est la maison commune du rugby régional. Les réformes d'aujourd'hui porteront réellement leurs fruits d'ici 10 à 15 ans.

Il faut donner du sens à nos actions, à notre existence ; devenir des « entraîneurs chercheurs » capables d'interpréter les événements, quels qu'ils soient, comme porteur de sens et y puiser force et plaisir...

Même si des dossiers restent en cours de négociation, la F.F.R. s'est clairement positionnée comme tête de réseau des Ligues. A charge pour les Ligues de décliner avec les C.D.

Il a été clairement annoncé que la F.F.R. positionnait les Ligues comme des acteurs principaux de la mise en musique de la politique sportive, avec les C.D. comme opérateurs.

« Construire le club du 21^e siècle » : le club est un centre de vie avec le rugby en partage.

Rugby pour tous = puissance publique. Comment notre sport peut-il être un véhicule dans les événements sociétaux ? Il faut de la créativité et de l'innovation. Pour cela, le partage est essentiel.

Un club en mouvement est un club qui vit. L'EDR doit être au cœur du club.

Le rugby féminin est la meilleure réponse au développement (éducatrices, dirigeantes, entraîneuses, joueuses...)

De même, le rugby à 5 amène de la vie dans les clubs : des bénévoles, des liens avec les entreprises....

La formation des Dirigeants est un véritable enjeu de la dimension économique du rugby. Les clubs doivent être représentés en ETR et ETD. Ils font partie de l'écosystème du rugby.

L'objectif est d'augmenter la performance des acteurs, de créer une dynamique et de l'entretenir.

La mission principale des Ligues et des C.D. est d'accompagner les clubs pour les rendre plus forts, avec comme missions principales la formation et la structuration des clubs.

J. GARDON et L. BONNET présentent La Formation à partir de plusieurs diapositives :

On recense au total 531 inscrits. Le calendrier de la formation est rappelé. Le suivi des stagiaires en clubs a commencé. Il a été accordé un délai allant au 31 janvier 2019, pour fournir le PSC1.

La création de l'IRF (Institut Régional de Formation) est prévue en lien avec la formation pour les futurs CTC, le CQP Moniteur à XV et Technicien à XV.

La formation fédérale prévoit de développer et stabiliser le dispositif des formations fédérales sur l'ensemble de la Ligue AuRA.

La formation professionnelle par l'Institut Régional de Formation proposera des formations et des dispositifs pour accompagner la mutation économique des clubs, C.D. et Ligue.

C. DULIN : le projet « Bien Jouer » de la F.F.R. ne veut pas dire qu'il n'y a plus de plaquage dans le rugby, contrairement à ce que beaucoup de personnes pensent. Il va donc falloir passer d'une culture à une autre, mais pas d'un extrême à un autre. Le projet de la DTN passe par plusieurs phases dans cette période de mutation. Nous ne sommes pas aidés par les médias porteurs de messages négatifs.

Les vrais chiffres sur l'accidentologie dans le rugby, établis par le Ministère de la Santé ont pourtant été transmis aux médias. D'autres sports sont plus accidentogènes avec parfois des surprises. On recense au cours de l'année dernière 25 décès à la pêche au lancer, 1 mort à la pétanque et de nombreuses commotions cérébrales en équitation.

Les médias ne peuvent donc pas réputer le rugby comme étant le sport le plus dangereux !

Il faut rétablir l'image du rugby ! Sur les 3 derniers décès en rugby, 2 décès ne sont pas du fait de la pratique (transports). Attention aussi aux avocats qui alimentent également les rumeurs.

Il faut définir le niveau de risques « acceptables » dans le rugby. Les matchs de TOP 14 doivent se dérouler en plus grande sécurité pour que les médias les suivent dans ce sens.

Il faut également travailler sur les EDR, et parvenir à ce que les éducateurs cessent de privilégier le jeu en force, avec les joueurs les plus costauds en EDR.

J. BESSIERE fait état d'une émission télévisée sur le rugby en milieu rural, avec la participation du stade Aurillacois, le dimanche 27 janvier 2019, avec notamment l'évocation du décès d'un joueur local. Il n'a pas d'inquiétude sur la mise en place des bassins ; mais il pense que des difficultés apparaîtront sur l'articulation avec les C.D.

P. GRANGE félicite l'ETR et tous les Cadres techniques pour leur action actuelle, tout en ayant connu des pratiques très variées dans les ex-C.T. Il souligne l'importance du travail réalisé dans les diverses Commissions Sportives. La F.F.R. a reconnu ce travail, par la désignation de Dirigeants de la Ligue, dans les encadrements des équipes de France.

7. Engagement de sélections Ligue pour les finales nationales de Beach Rugby :

C. DULIN rappelle que les finales nationales de Beach Rugby se dérouleront le week-end du 17 août 2019, sur les bords de la méditerranée, à Nice, dans une logique d'alternance avec les bords de l'Atlantique et les bords de la Manche.

Chaque Ligue doit présenter une équipe masculine et une équipe féminine. La F.F.R. veut repositionner les Ligues par rapport à ce championnat, dans les mêmes conditions que les années précédentes : prise en charge des déplacements par forfait indemnités, hébergement entre les deux jours ainsi que restauration. L'opération menée cette année devrait permettre à toutes les équipes d'assister au match Warm Up France / Ecosse à Nice. Le bouclier de champion de France sera remis ce jour-là, à Nice.

P. CELMA demande l'accord du Comité Directeur pour engager deux équipes :

Le Comité Directeur valide à l'unanimité l'engagement d'une équipe masculine et d'une équipe féminine aux finales nationales Beach Rugby.

8. Point sur le POS (Lydie Bonnet) :

Le POS est un axe fort sur le développement territorial, la professionnalisation et la structuration des clubs ; qui doit engager les clubs, les C.D. et la Ligue dans une démarche de projet (diagnostic, plan d'action et contractualisation...). 2 journées de travail les 25 et 26 février 2019 ont été consacrées à l'élaboration du POS à Chaponnay, suite à 2 réunions de travail avec le Cabinet Amnyos. Le samedi 2 mars 2019, les Présidents de C.D. se sont réunis en Séminaire pour établir la carte des 23 bassins, préalable au lancement des CTC. La présentation générale du POS se fera le samedi 30 mars 2019 à Chaponnay, en présence du Comité Directeur et des Présidents de C.D.

9. Conventionnement Ligue / Comités Départementaux :

Des propositions de conventions entre la Ligue et les Comités Départementaux ont été adressées début janvier 2019 aux présidents des C.D. La Version n°2 est en cours d'élaboration suite aux réponses reçues. Ces conventions sont la volonté de la Ligue d'aider les Départements dans un cadre commun structuré. Ces premières conventions seront valables jusqu'au 30 juin 2019.

Une réflexion sera menée sur les futures conventions en vue de la saison prochaine. La F.F.R. octroie une subvention à chaque Comité Départemental. La Ligue donnera en complément, une subvention au minimum équivalente à ce montant F.F.R.

10. Questions diverses :

C. CELMA : les statuts et règlements intérieurs du CD73 ont été envoyés à tous les élus et sont présentés pour validation.

Ces documents sont validés à l'unanimité (0 contre, 0 abstention)

T. TONNELIER : quand pourra-t-on connaître le budget prévisionnel de la Ligue ?

G. AMBLARD : l'Arrêté comptable est prévu pour le 31 décembre. La présentation du budget se fera au cours du Comité Directeur du 2 mai 2019.

C. DULLIN : les C.D. peuvent faire figurer le logo de la Ligue et de la FFR sur les papiers officiels.

C. CAMPAGNE : demande des précisions sur l'organisation des finales par secteurs.

G. CASSAGNE :

- *Les finales de secteurs ou ¼ de finales de Ligues avec matchs de montée sont prévues le 6 avril ou le 7 avril, sur le modèle identique aux saisons passées.

- *Chaque M.O. a reçu un cahier des charges pour organiser ces journées.

Tout est fixé sur les secteurs Est et Ouest, en discussion dans le Sud et en préparation dans le Nord.

- *Billetterie Ligue.

- *Les buvettes resteront pour le ou les organisateurs.

- *Les ½ finales seront organisées par les clubs le 14 avril

- *Pour les finales : le site est en cours de choix (LOU, Bron, Bourgoin) pour les 20 ou 21 avril

- *Réunion à la F.F.R., le 17 janvier sur la réforme des phases finales des clubs de Série :

- *Diminution du nombre de matchs (en 16^e voir en 8^e de finale de championnat de France) ce qui permettra de récupérer des dates supplémentaires pour les championnats Ligue.

- *4 réunions de secteurs sont prévues dans les 4 M.O.

- *35 badges à donner à chaque équipe qualifiée. (= ¼ finales Ligue)

C. NIER : fait des remarques sur l'organisation de l'Oval Team

Commission de l'évènementiel : la Ligue a continué la remise aux clubs de l'Ovale Team.

Il faut que G. CHAPELLE demande l'avis du C.D. relativement à la désignation du club retenu.

Il serait donc opportun de prendre contact aussi avec le Président du Département, pour faire partie de cette Commission, car le Président du C.D. souhaite donner son avis sur la désignation du club.

C. NIER : question à G. AMBLARD : Quand seront payées les factures des Cadres Techniques des CD qui ont œuvré pour la Ligue en début de saison ?

G. AMBLARD répond : c'est inclus dans les conventions, avec effet rétroactif.

G. BERTIN : Rappel de l'historique de l'Oval Team en Auvergne

T. TONNELIER : Question sur les 1 € par Jeunes scolaires.

G. AMBLARD répond que cette somme a été incluse dans la subvention générale de la Ligue. Aucun détail n'est souligné, mais ce poste est en cours de réflexion en vue de la prochaine convention.

G. BERTIN : Les années passées, sur un tournoi qui regroupait 3 C.D. la gestion était assumée par le territoire. Aujourd'hui, il faut composer avec 12 C.D.

C. DULLIN : LE MOT DE LA FIN

Informations diverses :

La FFR vient juste de récupérer les derniers bilans financiers des anciens Comités Territoriaux.

Ce qui, pour l'élaboration d'un budget est une chose fondamentale.

En lien avec ces présentations de budget, il faut savoir que la F.F.R. attaque en justice l'ancien Comité du Béarn pour opérations frauduleuses (entre les subventions qui ont été versées 10 jours avant la dissolution, le matériel qui a disparu la veille, des membres du Comité Directeur qui ont oublié de payer pendant 3 ans leurs places de matchs internationaux...).

La machine judiciaire est en route. Les dossiers de plusieurs Ligues sont assez étonnants

Et en cours d'étude.

Concernant l'opération des ballons :

Les clubs souhaitent savoir de façon très précise si cette opération est reconduite en termes de ballons ou sous forme d'un autre matériel.

La F.F.R. a besoin de cette réponse pour diffusion en septembre 2019.

Opération Coq Sportif sur les maillots :

Sur les 1400 clubs concernés, seuls 640 ont fait les démarches pour obtenir un jeu de maillots.

Un dysfonctionnement est déploré, avec les distributeurs.

Un système de phoning opérationnel est mis en place car de nombreux clubs ne lisent pas leurs mails sur boîte F.F.R. La livraison des maillots est programmée pour le mois de juin 2019.

Cohésion sociale :

L'association « Drop de Béton » travaille beaucoup pour la cohésion sociale. Elle étend ses actions et la F.F.R. a rencontré quelques problèmes liés aux subventions communales des C.D.

que ladite Association s'est vue attribuer tout en demandant au C.D. de gérer l'évènement.

Une Convention a été signée avec Drop de Béton :

Il n'y aura plus d'initiatives sans discussion préalable avec les C.D.

France 2023 : Le dossier avance vite. Toutes les Ligues ont été consultées en vue de la mise en place des Comités Locaux de Coordination : elles doivent organiser des actions avant, pendant et après.

Il faut faire remonter à France 2023 l'ensemble des projets éligibles à l'Héritage.

(reversement des bénéfices sur les projets validés par le Comité de l'Héritage)

Le Comité d'Héritage mis en place pour établir les cahiers des charges en juin 2019, est composé de 10 personnes (y compris le rugby amateur) sous la présidence de B. LAPORTE.

Lydie BONNET représentera les départements.

Des actions sont prévues pendant, avant et après la Coupe du Monde.

Une présentation de la distribution est prévue à Nantes lors du Congrès.

L'envoi du cahier des charges est prévu prochainement (Ligue, clubs, villes, régions, départements) pour les camps de bases (hôtel 5 étoiles, balnéothérapie, salle de musculation, gymnase, piscine et 2 terrains d'entraînement dont au moins 1 aux normes des matchs de la coupe du monde, le tout à 20 min de l'hôtel...). Un premier tri a été opéré sur 60 dossiers.

Chaque manager d'équipe nationale aura droit à 3 possibilités de choix. Un TGV est dédié à chaque équipe. Le train du rugby est à l'étude, comme lors de l'édition 2007.

Pour la 1ère fois, il y aura possibilité pour les délégations, les équipes, de rester jusqu'à la finale. L'organisation prendra en charge l'ensemble des frais de ces délégations. En contre partie, ils nous doivent des actions dans tous les domaines (culture, matchs, échanges sportifs...). Il y aura au moins une délégation par Ligue. Il faudra construire les projets, et là, le cahier des charges des camps de bases seront moindres.

Les bénéfices seront reversés intégralement au rugby sous une forme ou une autre.

Les candidatures peuvent se faire sous forme de groupement (ex club /région et conseil départemental)

La communication :

Le nouveau Site Fédéral sera bientôt opérationnel. Toutes les Ligues sont déjà équipées d'une structure de site. Proposition sera faite aux clubs et aux C.D. d'obtenir gratuitement la même structure. Ainsi, les informations circuleront facilement.

Il manque la validation des Secrétaires Généraux de plusieurs départements sur Ovale 2 : (42 , 26 , 69 et 74).

Situation du club de Genève :

Ce club va poser problème administratif : juridiquement il est impossible de le désaffilier.

Et il va accéder à la fédérale 3. Certains clubs craignent subir le recrutement....

Notamment l'U.S. Oyonnax qui risque d'être impacté.

Organisation du Tournoi de Tokyo :

On prévoit une candidature préliminaire pour l'organisation du Tournoi de qualification Tokyo en rugby à 7. Il faut une réponse dans la semaine, pour savoir si on le F.F.R. pose sa candidature ou pas.

Toutes les équipes européennes qui vont concourir, auront leurs meilleures équipes.

Ce tournoi préliminaire, prévu en juillet 2019, se situe sur le plan européen.

Ligue AuRA :

Aujourd'hui, P. CELMA est l'homme de confiance de Bernard LAPORTE en Ligue AuRA. Cette Ligue est sans doute la mieux dotée en Direction technique, et opérationnelle. Il faut persévérer dans la démarche « au service des clubs ». La F.F.R. est très vigilante, y compris sur les budgets.

L'intérêt des clubs passe avant tout.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h55

Le Secrétaire Général

Patrick Carré